

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 10 OCTOBRE 2017

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-sept

et le 10 Octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

11 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, M. Alexandre ODRION, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR, Mme DIDIER Dominique, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/126

***Décision modificative n°7 du budget communal**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'effectuer une décision modificative sur le budget communal comme suit :

Compte 2128 : - 25 540

021 : - 25 540

023 : - 25 540

66 111 : + 25 540

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'effectuer la décision modificative du budget communal comme indiqué ci-dessus.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 10 OCTOBRE 2017

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-sept

et le 10 Octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

11 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, M. Alexandre ODRION, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR, Mme DIDIER Dominique, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/127

***Décision modificative n°8 du budget communal**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'effectuer une décision modificative sur le budget communal comme suit :

Compte 2128 : - 15 200

204 22 : + 15 200

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'effectuer la décision modificative du budget communal comme indiqué ci-dessus.

Voté à l'unanimité 15 POUR et 4 ABSTENTIONS (PERRIN Charlette, SIMONIN Olivier, FIDON Maria-Laura, BUISSON Frédéric).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 10 Octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

11 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, M. Alexandre ODRION, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR, Mme DIDIER Dominique, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/128

*** Fixation de la durée d'amortissement suite à l'achat d'un véhicule électrique communal**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer la durée d'amortissement suite à l'achat d'un véhicule électrique communal.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** l'amortissement suite à l'achat d'un véhicule communal électrique, soit 22 285,76 € sur une durée de 5 ans à compter du 01 janvier 2018.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 10 OCTOBRE 2017

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-sept

et le 10 Octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, M. Alexandre ODRION, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR, Mme DIDIER Dominique, PERRIN Charlette.

Date de la convocation

03 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

11 OCTOBRE 2017

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/129

***Modification des statuts de la CCHVS**

Monsieur le Maire présente la délibération de la CCHVS en date du 27 septembre 2017 modifiant les statuts de la communauté de communes au 01/01/2018.

Il précise que :

Vu les articles :

- **L5214-16 du CGCT : dispositions législatives concernant les statuts des Communautés de Communes** :
 - Les libellés des compétences obligatoires et optionnelles sont définis par la loi (et ne peuvent être modifiés)
 - L'intérêt communautaire, lorsque celui-ci est prévu par la loi doit faire l'objet d'une délibération (majorité requise : les deux tiers de l'assemblée)
 - Les libellés des compétences facultatives sont libres.
- **L5214-23-1 du CGCT : dispositions législatives concernant la perception de la DGF bonifiée. Les communautés de communes en FPU, pour percevoir la DGF bonifiée doivent exercer 9 des 12 groupes suivants** :
 - Développement économique
 - Aménagement de l'espace (y compris PLU au 01.01.2018)
 - GEMAPI
 - Aménagement et entretien de voirie communautaire

- Politique du logement social d'intérêt communautaire
- Collecte et traitement des déchets des ménages
- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Assainissement (collectif et non collectif)
- Aménagement, entretien et gestion des aides d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de service au public (MSAP)
- Eau
- En matière de politique de la ville : élaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

La Communauté de Communes ne disposant pas des compétences eau, assainissement et PLU, il convient de modifier l'article 6 des statuts de la Communauté de Communes en intégrant les nouveaux libellés réglementaires, et la compétence « politique de la ville ».

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les nouveaux statuts de la CCHVS au 01/01/2018, ci-joint annexés.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 10 Octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

11 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, M. Alexandre ODRION, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR, Mme DIDIER Dominique, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/130

*** Convention de mise à disposition de locaux**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention entre l'Association INSOMNIA représenté par Monsieur Sébastien HERNANDEZ et la commune de Jussey à compter du 11 octobre 2017 pour pratiquer des répétitions de musique dans une salle à l'ancienne école de la Gare.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association INSOMNIA

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 10 Octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

11 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, M. Alexandre ODRION, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR, Mme DIDIER Dominique, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/131

*** Convention de mise à disposition de locaux avec la société MAGRIPO**

Suite à la DCM 2014/104 en date du 23 juillet 2014 autorisant Monsieur le Maire à louer des bureaux à l'entreprise GIFFEY, ceux-ci ont décidé de mettre fin à la convention en date du 01 Octobre 2017.

Monsieur le Maire a été sollicité par la société MAGRIPO qui a un projet d'installation d'entreprise à Jussey. Cette société souhaite établir son siège social à Jussey. Monsieur le Maire vous propose de l'autoriser à signer une convention avec la société MAGRIPO qui fixera la location des dit bureaux.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de location de bureaux avec la société MAGRIPO

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 10 Octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

11 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, M. Alexandre ODRION, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR, Mme DIDIER Dominique, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/132

*** Convention Fourrière avec la Communauté d'Agglomération de Vesoul**

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de signer une convention de fourrière avec la communauté d'agglomération de Vesoul qui se substitue à la SPA pour la gestion administrative et financière afin d'assurer la prise en charge de chiens et chats errants si nécessaire. Cette convention est conclue pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2022. Le coût est d'un euro par habitant et par an.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de fourrière avec la Communauté d'Agglomération de Vesoul et à régler les participations annuelles

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 10 OCTOBRE 2017

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-sept

et le 10 Octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

11 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, M. Alexandre ODRION, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR, Mme DIDIER Dominique, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/133

***Avenant centre-ville**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot n°9 ravalement de façades.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

Le montant de l'avenant :

➤ S'élève à la somme en plus-value de :

HT : 4 012,00 € (quatre mille douze euros)

Soit TTC : 4 814,40 € (quatre mille huit cent quatorze euros et quarante centimes)

NOUVEAU MONTANT DU LOT

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	28 611.84 €	5 722.37 €	34 334.21 €
AVENANT N°1	4 012.00 €	802.40 €	4 814.40 €
TOTAL LOT	32 623.84 €	6 524.77 €	39 148.61 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

-**VALIDE** l'avenant N°1 concernant le lot n°9 ravalement façades pour un montant de 32 623.84 € HT soit 39 148.61 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot.

Voté à la majorité 15 POUR et 4 CONTRE (PERRIN Charlette, SIMONIN Olivier, FIDON Maria-Laura, BUISSON Frédéric).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 10 OCTOBRE 2017

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-sept

et le 10 Octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

11 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, M. Alexandre ODRION, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR, Mme DIDIER Dominique, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/134

***Avenant centre-ville**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot n°5b devanture/agencement.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

Le montant de l'avenant :

➤ S'élève à la somme en plus-value de :

HT : 792,00 € (sept cent quatre-vingt-douze euros)

Soit TTC : 950.40 € (neuf cent cinquante euros et quarante centimes)

NOUVEAU MONTANT DU LOT

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	29 531.40 €	5 906.28 €	35 437.68 €
AVENANT N°1	792.00 €	158.40 €	950.40 €
TOTAL LOT	30 323.40 €	6 064.68 €	36 388.08 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- **VALIDE** l'avenant N°1 concernant le lot n°5b devanture/agencement pour un montant de 30 323.40 € HT soit 36 388.08 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot.

Voté à la majorité 15 POUR et 4 CONTRE (PERRIN Charlette, SIMONIN Olivier, FIDON Maria-Laura, BUISSON Frédéric).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 10 OCTOBRE 2017

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-sept

et le 10 Octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

11 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, M. Alexandre ODRION, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR, Mme DIDIER Dominique, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/135

***Avenant centre-ville**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot n°7b chauffage/ventilation.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

Le montant de l'avenant :

➤ S'élève à la somme en plus-value de :

HT : 1 654,40 € (mille six cent cinquante-quatre euros et quarante centimes)

Soit TTC : 1 985.28 € (mille neuf cent quatre-vingt-cinq euros et vingt-huit centimes)

NOUVEAU MONTANT DU LOT

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	29 612.00 €	5 922.40 €	35 534.40 €
AVENANT N°1	1 654.40 €	330.88 €	1 985.28 €
TOTAL LOT	31 266.40 €	6 253.28 €	37 519.68 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

-**VALIDE** l'avenant N°1 concernant le lot n°7b chauffage/ventilation pour un montant de 31 266.40 € HT soit 37 519.68€ TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot.

Voté à la majorité 15 POUR et 4 CONTRE (PERRIN Charlette, SIMONIN Olivier, FIDON Maria-Laura, BUISSON Frédéric).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 10 OCTOBRE 2017

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-sept

et le 10 Octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

11 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, M. Alexandre ODRION, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR, Mme DIDIER Dominique, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/136

***Convention fixant le montant des indemnités d'éviction à un exploitant agricole**

Dans le cadre de la construction du nouveau Centre de Secours Départementale et du Centre Technique (DSTT), la commune s'est portée acquéreur des parcelles n° ZS 16 et 17.

Ces parcelles étaient exploitées par Monsieur Jean-Philippe POIRSON résidant 118 Rue Thiers à Jussey.

Monsieur le Maire vous informe qu'il est nécessaire de signer une convention qui édicte les modalités d'indemnisations de Monsieur POIRSON Jean-Philippe qui ne pourra donc plus exploiter ces parcelles.

Calcul des indemnités :

- Indemnités d'éviction :
550€ par hectare par année de bail restant
 $550 \times 1,6 \times 5 = 4\ 400\text{€}$
- Indemnités de fumure :
650€ par hectare
 $650 \times 1,6 = 1\ 040\text{€}$
- Indemnité de prolongation de parcours
140€ par hectare

140 x 1.6 = 224€

Soit 4400 + 1040 + 224 = 5 664€

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à :

- **SIGNER** la convention fixant les modalités d'indemnisation entre Monsieur POIRSON Jean-Philippe et la Municipalité de JUSSEY.
- **REGLER** les indemnités correspondantes à Monsieur POIRSON Jean-Philippe.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**